

FONDATION COGNACQ-JAY
Reconnue d'utilité publique

Siège social :

17 rue Notre Dame des Champs
75006 Paris

Numéro d'agrément : 75.020.0115

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

REUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 24 JUIN 2026

Relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

FONDATION COGNACQ-JAY
Reconnue d'utilité publique
Siège social : 17 rue Notre Dame des Champs
75006 Paris
Numéro d'agrément : 75.020.0115

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Comité de Direction de la Fondation Cognacq-Jay,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Comité de Direction, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Cognacq-Jay relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « IV. Règles et méthodes comptables - 1. Principes Généraux » de l'annexe des comptes annuels, qui expose le changement de méthodes comptables, concernant l'incidence de la première application du règlement ANC n°2022-06 et du règlement ANC 2023-03 modifiant divers règlements de l'ANC (dont le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif) en coordination avec le règlement ANC n° 2022-06 du 22 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En applications des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Provisions pour risques et charges

La Fondation constitue des provisions pour couvrir des risques et charges financiers et des risques sociaux.

La note « IV Règle et méthodes comptable- §2 Modes et méthodes d'évaluation, §Provision pour risques et charges » ainsi que la note « VI. Note sur le passif – 4. Etat des provisions inscrites au passif » et la note « VIII autres information - § 3 Indemnités d'engagement de retraite par établissement » de l'annexe aux comptes annuels exposent les modalités d'évaluation de ces provisions et engagements.

Nous avons pris connaissance des méthodes d'évaluation de ces provisions. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier le caractère approprié de ces règles d'évaluation, à s'assurer de leur correcte application, à revoir les éléments justificatifs et les données sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la Fondation et ses établissements.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons également vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et l'information donnée en annexe.

Comme mentionné dans la partie « Observations » du présent rapport, la note « IV. Règles et méthodes comptables - 1. Principes Généraux » de l'annexe expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06 et du règlement ANC n°2023-03.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui est faite.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier et le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Gennevilliers, le 18 juin 2026

FITECO

Denis FLEURET

Commissaire aux comptes

Compagnie Régionale de Versailles

BILAN ACTIF

FONDATION COGNACQ-JAY BILAN ACTIF	FONDATION	FONDATION	FONDATION	FONDATION	FONDATION
	Brut	Amortissements / Dépréciations	Net	Net	Net
	2025			2024	2023
Frais d'établissement*	67 226	67 226	0	0	0
ACTIFS IMMOBILISÉS					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais de recherche et développement*	5 497 146	2 687 248	2 809 898	2 942 183	3 074 467
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 566 532	3 342 865	223 666	206 700	351 131
Autres Immobilisations incorporelles	32 348 799	2 146 275	30 202 524	30 272 113	30 583 635
Dont autorisations	29 783 389		29 783 389	29 783 389	29 783 389
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 412 477	8 176 388	33 236 089	33 420 995	34 009 233
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	30 275 596	1 612 582	28 663 014	28 789 064	28 722 651
Constructions	260 476 322	121 399 546	139 076 776	143 916 586	137 800 990
Installations techniques, matériel et outillage industriels	65 473 285	47 028 924	18 444 361	17 872 237	17 011 806
Autres Immobilisations corporelles	18 181 286	13 688 929	4 492 357	3 034 064	3 863 093
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	32 972 056		32 972 056	29 301 258	29 782 306
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	407 378 546	183 729 981	223 648 565	222 913 209	217 180 845
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES	448 791 023	191 906 370	256 884 654	256 334 204	251 190 079
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations*	16 279 118		16 279 118	10 333 721	11 448 570
Créances rattachées à des titres de participations*	4 500		4 500		
Titres immobilisés	762		762	762	763
Contrats de Capitalisation	26 094 510	1 146 112	24 948 398	24 948 398	25 432 323
Prêts	423 516		423 516	0	0
Autres	3 629 678		3 629 678	4 756 069	4 999 649
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	46 432 085	1 146 112	45 285 973	40 038 950	41 881 306
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	495 223 108	193 052 482	302 170 626	296 373 155	293 071 384
ACTIFS CIRCULANTS					
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières et autres approvisionnements	3 683 238	87 655	3 595 583	3 187 815	2 918 295
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	3 683 238	87 655	3 595 583	3 187 815	2 918 295
CREANCES					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	55 311 375	4 030 347	51 281 028	48 536 048	52 873 983
Autres créances	2 515 531		2 515 531	3 536 839	3 680 434
Charges constatées d'avance*	1 038 849		1 038 849	1 038 409	722 940
TOTAL CREANCES	58 865 755	4 030 347	54 835 408	53 111 297	57 277 357
TRESORERIE					
Valeurs mobilières de placement	34 184 072	10 942 836	23 241 237	18 967 266	24 514 339
Instruments de trésorerie	42 988 408		42 988 408	53 507 126	60 457 683
Disponibilités	2 905 221		2 905 221	6 744 999	5 216 168
TOTAL TRESORERIE	80 077 702	10 942 836	69 134 866	79 219 391	90 188 189
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	142 626 695	15 060 838	127 565 857	135 518 503	150 383 842
TOTAL GENERAL	637 917 029	208 180 545	429 736 483	431 891 658	443 455 226

* La présentation du bilan est modifiée au niveau de l'actif pour donner suite aux évolutions des réglementations comptables régissant les états financiers de la fondation. Les reclassements suivants impactent les comptes 2025 :

- Frais d'établissements, sorties de l'actif immobilisé (immobilisation incorporelle) ;
- Ventilation des participations et des créances rattachées ;
- Charges constatées d'avance, des autres actifs circulants vers les créances.



BILAN PASSIF

FONDATION COGNACQ - JAY BILAN PASSIF		Net	Net	Net
		2025	2024	2023
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise		10 704 439	10 704 439	10 704 439
Fonds de dotation statutaire inaliénable		10 085 202	10 085 202	10 085 202
Fonds Associatifs sans droits de reprise		619 236	619 236	619 236
Fonds propres avec droit de reprise **		111 522 225	-	-
Fonds de dotation statutaire immobilier		111 522 225		
Réserves **		143 639 194	260 217 327	266 307 730
(reclassé) Réserves statutaires ou contractuelles		0	227 412 046	233 502 449
Réserves pour projets de l'entité		143 639 194		
Autres		0	32 805 281	32 805 281
Excédent ou déficit de l'exercice		-3 473 634	-5 055 908	-6 090 403
Excédent/déficit de l'exercice hors activités sociales et médico-sociales		-2 911 890	-3 478 529	-5 668 913
Excédent/Déficit de l'exercice des autres activités sociales et médico-sociales		-93 610	-1 311 606	-876 019
Excédent/Déficit de l'exercice des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		-468 134	-265 774	454 530
SITUATION NETTE (sous total)		262 392 224	265 865 858	270 921 766
Subventions d'investissement		37 522 077	34 940 985	34 769 876
Provisions réglementées		27 151	27 151	8 200
TOTAL FONDS PROPRES		299 941 452	300 833 994	305 699 842
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations		441 953	0	0
Fonds dédiés		505 557	368 807	374 732
TOTAL REPORTES ET DEDIES		947 510	368 807	374 732
PROVISIONS				
Provisions pour risques		5 359 662	7 284 507	7 212 999
Provisions pour charges		3 148 771	4 780 490	6 270 098
TOTAL PROVISIONS		8 508 433	12 064 997	13 483 097
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		50 897 312	58 333 484	68 395 488
Emprunts et dettes financières diverses		1 673 641	1 630 839	1 666 168
Instruments financiers à terme		20 067 315		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 322 436	15 487 557	17 265 057
Dettes fiscales et sociales		20 438 743	21 635 236	20 067 957
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		6 842 335	3 051 246	1 471 244
Autres dettes		4 318 582	17 682 793	14 568 940
Produits constatés d'avance *		778 724	802 706	462 701
TOTAL DETTES		120 339 089	118 623 861	123 897 554
TOTAL GENERAL		429 736 484	431 891 658	443 455 226

* La présentation du bilan est modifiée au passif pour donner suite aux évolutions des réglementations comptables régissant les états financiers de la fondation. Les reclassements suivants impactent les comptes 2025 :

- Les Produits constatés d'avance sont dorénavant comptabilisés en dette, et non plus en "autres passifs"

** Les fonds propres (fonds propres avec droit de reprise et réserves) de la Fondation ont été reclassés afin de mieux correspondre aux dispositions statutaires et à l'historique des apports intervenus depuis 1916. Les fonds de dotation statutaire immobilier représentent la valeur comptable des apports, legs et acquisitions immobilières (par emplois des excédents) conformément à l'article 11 des statuts. Les éventuelles reprises sont soumises à l'autorisation du gouvernement conformément à l'article 12 des statuts de la Fondation.

COMPTE DE RESULTAT

FONDATION COGNACQ-JAY COMPTE DE RESULTAT	2025	2024	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de biens et services	16 813 897	15 180 499	3 759 713
Ventes de biens	16 677 968	15 180 499	3 759 713
Ventes de prestations de services	135 930	-	-
Produits tiers financeurs	207 015 824	195 437 185	201 332 151
concours publics et subventions d'exploitation relatives aux activités sociales et médico-sociales	33 651 275	33 520 724	33 363 793
concours publics et subventions d'exploitation hors activités sociales et médico-sociales	172 512 257	161 410 612	167 674 879
Ressources liées à la générosité du public	619 231	304 380	261 040
<i>Dons manuels</i>	248 949	259 565	166 121
<i>Mécénats</i>	42 052	44 815	94 919
<i>Legs, donations et assurances vie</i>	328 230	-	-
Contributions financières	233 061	201 468	9 040
contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-so	-	-	23 400
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	7 560 094	5 905 062	6 559 297
Reprises de provisions	7 560 094	5 881 120	5 857 438
Transferts de charges	-	23 942	701 859
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	39 150		
Utilisations des fonds dédiés	147 219	563 542	-
Autres produits	34 631 805	32 793 613	29 615 724
Autres produits relatifs aux activités sociales et médico-sociales	4 708 580	4 463 259	3 921 758
Autres produits hors activités sociales et médico-sociales	29 923 225	28 330 354	25 693 966
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	266 207 989	249 879 901	241 266 886
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de matières & Approvisionnements	33 565 138	31 426 155	33 512 276
Variation de stock	- 534 861	- 386 702	124 918
Autres achats et charges externes	59 658 535	56 606 130	53 922 931
Impôts, taxes et versements assimilés	12 257 040	12 294 234	12 999 636
Salaires et traitements	96 431 148	94 231 700	94 310 341
Charges sociales	44 157 325	42 827 862	39 216 441
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16 420 673	15 799 673	15 603 648
Dotations aux provisions	5 884 676	3 745 068	4 422 931
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	2 728		
Reports en fonds dédiés	703 290	102 326	-
Autres charges	3 519 062	1 805 513	2 198 032
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	272 064 753	258 451 959	256 311 154
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 5 856 763	8 572 059	15 044 268
PRODUITS FINANCIERS			
De participations	-	246 923	23 799
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	276 429	898 338	757 394
Autres intérêts et produits assimilés	3 858 577	8 850 746	13 408 764
Reprises sur dépréciations et provisions	54 537	448 381	521 123
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	4 189 542	10 444 388	14 711 080
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	41 427	4 516 939	6 772 353
Intérêts et charges assimilées	1 411 458	1 376 681	1 218 691
Différences négatives de change	-	1 798	4 542
Charges nettes cessions des valeurs mobilières de placement	353 528	455 025	447 877
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 806 413	6 350 444	8 443 463
RÉSULTAT FINANCIER	2 383 129	4 093 944	6 267 617
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	- 3 473 634	4 478 114	8 776 651

FONDATION COGNACQ-JAY COMPTE DE RESULTAT		2025	2024	2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	-	118 265	2 450 412	
Sur opération en capital	-	1 939 143	-	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	163 661	1 338 521	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	2 221 068	3 788 933	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	-	1 348 391	1 102 684	
Sur opération en capital	-	1 404 701	-	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	-	45 769	-	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	2 798 862	1 102 684	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- -	577 794	2 686 248	
RESULTAT AVANT AMORTISSEMENT		12 947 039	10 743 765	9 513 245
EXCÉDENT OU DÉFICIT	- -	3 473 634	5 055 908 -	6 090 403
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		- 468 134 -	265 774	454 530
INVESTISSEMENTS				
Invest. Incorporels (Frais d'Etablissement + Logiciels)	353 805	168 210	253 010	
Investissements Terrains	-	117 491	43 670	
Investissements Immobiliers	1 874 230	2 135 509	1 602 826	
Investissements Mobiliers Autres	7 165 981	5 490 058	5 461 865	
Investissements Immobilisations en Cours	7 735 195	13 536 678	18 007 730	
TOTAL INVESTISSEMENTS	17 129 211	21 447 946	25 369 101	
TOTAL DES SORTIES OU CESSIONS -	106 513 -	1 892 351 -	1 018 208	

Il est rappelé que ce résultat n'incorpore pas les intérêts financiers courus des contrats de capitalisation, ni les plus-values latentes des placements en actions, estimés à un total de 16,5 M€ à la clôture. Il est précisé que toutes les taxes assises sur les salaires, pour un total de 10,9 M€, sont inscrites sous la rubrique « Impôts, taxes et versements assimilés » et que certains produits liés aux salaires (IJSS, IJ prévoyance, formation) sont soustraits des rubriques « salaires » et « charges sociales ».

La présentation du compte de résultat est modifiée pour donner suite aux évolutions des réglementations comptables régissant les états financiers de la Fondation. Ce changement impacte principalement les comptes 2025 sur le résultat exceptionnel en comptabilisant en résultat courant les opérations qui étaient jusqu'à présent classées en résultat exceptionnel par nature (cessions d'actif, pénalités, remboursements d'assurances, indexations...).

I. INFORMATIONS GENERALES

La Fondation Cognacq-Jay est reconnue d'utilité publique depuis sa création en 1916.

Aujourd'hui ce sont 2317 professionnels dans 13 établissements qui viennent en aide aux personnes en difficulté à travers 3 grandes missions :

- Soigner et prendre soin à tous les âges de la vie (4 établissements de santé en IDF) ;
- Accompagner et soutenir les adultes fragilisés (3 établissements médico-sociaux et une maison de vacances solidaire) ;
- Protéger, éduquer et former les jeunes en difficulté (2 Maisons d'Enfants à Caractère Social, un Institut Médico-Educatif, un Lycée d'enseignement professionnel).

En 2025, le secteur sanitaire constitue 84% de l'activité de la Fondation, avec une expertise forte autour de la lutte contre le cancer, qui représente 50% des séjours effectués dans ses établissements de soins.

II. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- **L'évolution des activités hospitalières s'est poursuivie en 2025.**

Les 3 établissements hospitaliers de la Fondation ont enregistré en 2025, 62 002 courts-séjours de Médecine, de chirurgie ou d'obstétrique et 64.742 journées de Soins Médicaux de Réadaptation, en augmentation de 10,4 % par rapport à 2024.

L'Hôpital Franco-Britannique a constaté un volume de séjours en augmentation de 9%.

L'Hôpital de Forcilles a constaté une hausse de ses activités de 5,5% par rapport à l'année 2024, dont le nombre de lits disponibles était alors limité en raison de retards de chantier.

- L'Hôpital Cognacq-Jay a constaté une hausse de 28,2% de son volume d'activités par rapport à 2024, consécutive au recrutement de professionnels supplémentaires, à la mise en service de d'hospitalisation complémentaires et à une mobilisation des équipes médicales, confrontées à la mise en place progressive d'une tarification à l'activité (Soins Médicaux de Réadaptation).
- **L'Hôpital Franco-Britannique** a bénéficié d'une autorisation d'activité de soins nouvelle, délivrée par l'ARS Ile de France, lui permettant d'effectuer des interventions urologiques de cancers. Cette attribution permettra de développer l'équipe chirurgicale, et de renforcer l'activité en urologie, soutenu par la mise à disposition d'un robot chirurgical principalement destiné à ces activités.
- **L'Hôpital Forcilles a réceptionné courant 2025 son nouveau service de soins critique, intégrant dorénavant une capacité d'accueil en réanimation.** Ces travaux ont été rendus nécessaires par suite de l'obtention d'une autorisation de réanimation, délivrée à titre dérogatoire.
- **L'Hôpital Forcilles a procédé au renouvellement de 2 des 3 accélérateurs de son service de radiothérapie.** Ces remplacements permettent une amélioration de l'efficacité des traitements et une diminution des effets indésirables.
- **L'obtention d'un emprunt bancaire destiné au financement des travaux de réhabilitation du site de l'Hôpital Forcilles**, pour un montant de 10 M€, d'une durée de 10 ans, et dont le taux est indexé sur le taux du livret A.
- **La reprise du projet de reconstruction et de réhabilitation de l'Hôpital Franco-Britannique**

La répartition des activités du futur Hôpital Franco-Britannique a fait l'objet d'une validation formelle par l'Agence Régionale de Santé-IdF, mi 2025, prévoyant notamment à terme le retrait de l'activité de maternité et de néonatalogie, le doublement des passages dans le service d'accueil des urgences (SAU), et l'extension de l'unité de soins critiques au profit de lits de réanimation. Ces évolutions s'inscrivent dorénavant dans le cadre d'un partenariat avec le Centre Hospitalier de Neuilly, destiné à regrouper les activités sur des sites dédiés et à conforter les établissements de secteur 1 de l'ouest parisien. Ce partenariat fera l'objet en 2026 d'un protocole d'accord entre les deux établissements, signé en présence de l'ARS-IdF.

Sur ces bases il a été possible de reprendre au second semestre 2025, les études d'avant-projet sommaire (APS), suspendues en 2024.

La finalisation de ce projet reste tributaire de la validation par l'ARS Ile de France du Plan Global de Financement Pluriannuel (PGFP) de l'établissement, ainsi que de celle du Plan de Retour à l'Équilibre Financier (PERF), et de l'issue des contentieux initiés à l'encontre du permis de construire initial délivré par la Ville de Levallois-Perret, qui devraient être audiencés en 2026.

Sans attendre ces décisions judiciaires, la Fondation a déposé demande de permis de construire modificatif destiné à améliorer l'acceptation du projet par les riverains. Ce permis n'a pas fait l'objet de contestations à l'issue de sa délivrance.

- **La Maison d'Enfants de Haute-Savoie a procédé courant 2025 à la réception des travaux de réhabilitation et d'extension de l'immeuble tertiaire du 16 rue de l'industrie à Annemasse.** Ce projet a permis l'installation de la direction des établissements de Haute-Savoie et de l'ensemble des services administratifs et des supports sur ce site.

III LES ELEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Une négociation est engagée auprès de plusieurs banques au premier semestre 2025, pour l'obtention d'emprunts bancaires destinés au financement des travaux sur le site de l'Hôpital Franco-Britannique. D'un montant de 95 M€, ces emprunts d'une durée moyenne de 30 ans seront indexés sur le taux du livret A
- Les recours engagés contre les permis de construire relatifs à l'extension de l'Hôpital Franco-Britannique ont été clôturés pour deux d'entre par un rejet du tribunal administratif. Le 3eme a reçu une décision avant dire de droit pour laquelle un nouveau permis de construire modificatif a été déposé début juin.
- L'Hôpital Cognacq-Jay bénéficiera en année pleine de l'augmentation de 35 à 46 lits de son service de Soins Médicaux de Réadaptation (SMR) d'Oncologie. Ainsi que du développement de son activité d'hôpital de jour.

IV. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles comptables françaises, suivant les prescriptions des règlements, ANC 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC 2014-03, ANC n° 2023-03 modifiant le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, complété par le règlement ANC n° 2019-04 du 08 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et de permanence des méthodes, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La Fondation a procédé à un changement de méthode comptable obligatoire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour appliquer les règlements ANC 2022-06 et 2023-03, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Ce changement de réglementation a été appliqué de manière prospective à compter du 1^{er} janvier 2025 aux transactions survenues après la date de première application du 1^{er} janvier 2025.

Il se traduit par des reclassements au sein des comptes de la Fondation.

Sur les postes de l'actif du bilan :

- Les frais d'établissement sont désormais exclus de l'actif immobilisé ;
- Les charges constatées d'avance sont présentées dans la catégorie des créances.

Sur les postes du passif du bilan :

- Les produits constatés d'avance sont présentés dans la catégorie des dettes.

Sur les postes du compte de résultat :

- Suppression du résultat exceptionnel issu notamment des transferts de charges, reprise de subvention d'exploitation, pénalités et amendes, dons, cessions ou sorties d'actifs.

Les incidences financières sur le compte de résultat sont présentées au point VIII. 1.

Engagement en matière de retraite

Depuis 2015, afin de communiquer une meilleure information financière, la Fondation a décidé de comptabiliser une provision pour indemnité de départ en retraite pour certains de ses établissements.

Le montant de cette provision correspond aux indemnités de départ à la retraite à verser aux salariés, des établissements hospitaliers principalement, remplissant les conditions afférentes à la date de clôture.

Le détail par établissement et les modalités de calcul est présenté au IX. 1 de la présente annexe.

2. MODES ET METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Ce poste comprend pour l'essentiel les éléments suivants :

- Des frais d'études et de recherches ;
- Des logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Des autorisations administratives.

L'adoption du règlement ANC n° 2015-06 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général n'a eu aucun impact sur les comptes de la Fondation Cognacq-Jay, la Fondation n'ayant que des autorisations administratives non amorties qui faisaient déjà l'objet d'un test de dépréciation annuelle. Les autorisations administratives ne sont pas amorties car leur durée de vie est considérée comme illimitée, compte-tenu de leur caractère reconductible.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Frais d'études recherches : 25 à 40 ans ;
- Logiciels : 3 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles sont valorisées à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire des autorisations correspond à la valeur d'utilité pour la Fondation. Elle est déterminée sur la base des indicateurs les plus adaptés à l'activité et aux caractéristiques de chaque établissement. Ces indicateurs peuvent prendre la forme de perspectives d'activité et de rentabilité, de multiples de données économiques, ou de comparable lors d'opérations de cession.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Lorsque des éléments significatifs d'une immobilisation ont des durées d'utilisation différentes, ils font l'objet d'une comptabilisation par composants.

La Fondation ne s'inscrit pas dans un processus de vente de ses immobilisations. Aucune valeur de revente ne vient donc diminuer les bases amortissables de ses investissements.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, les durées d'amortissement retenues sont conformes aux durées d'utilité :

- Aménagement des Terrains : 10 à 50 ans ;
- Constructions : 20 à 75 ans ;
- Installations Techniques : 5 à 25 ans ;
- Matériel de Transport : 5 ans ;
- Matériel de Bureau et Informatique : 3 à 15 ans ;
- Mobilier : 3 à 15 ans ;

Par ailleurs les travaux afférents aux immeubles de rapport sont amortis selon les durées suivantes :

TYPE DE TRAVAUX	DURÉE D'AMORTISSEMENT
Ravalement – Façades	15 Ans
Rénovation appartement	15 Ans
Couverture – Toiture	20 Ans
Fenêtres	20 Ans
Électricité – Éclairage	15 Ans
Plomberie	15 Ans
Maçonnerie	20 Ans
Gros entretien parties communes	10 Ans
Ascenseurs	15 Ans
Installation interphone	15 Ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières ont été évaluées à leur valeur d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition, qui sont comptabilisés en charges.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour la Fondation. Elle est déterminée sur la base des indicateurs les plus adaptés à l'activité et aux caractéristiques de chaque entité.

Sans être exhaustifs, ces indicateurs peuvent prendre la forme de perspectives d'activité et de rentabilité, de projections budgétaires, de multiples de données économiques ou de données comptables réévaluées en tenant compte des plus-values latentes sur les actifs incorporels (autorisation) ou corporels. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée de la différence.

Stocks

La méthode de valorisation des stocks n'est pas uniforme sur tous les établissements et dépend de la nature des matières. Pour certains notamment la majeure partie (médicaments et dispositifs médicaux), les matières et marchandises sont valorisées au coût moyen pondéré, pour d'autres dont les montants ne sont pas significatifs (produits d'entretiens et nettoyage), c'est la méthode du dernier coût d'acquisition connu qui est appliquée.

Les stocks et en-cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur économique à la date de clôture de l'exercice.

Créances

Elles figurent pour leur valeur nominale au bilan. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont intégralement dépréciées selon leur type, à 1 an pour les locataires et les résidents et à 2 ans pour les usagers et les mutuelles.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Les provisions éventuelles pour dépréciation sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur actuelle.

Contrat de capitalisation et Dépôt à terme

La Fondation dispose de plusieurs contrats de capitalisation. Leur position à l'actif du bilan dépend de leur nantissement. Si ces contrats viennent nantir une dette, ils apparaissent en immobilisation financière. S'ils ne sont pas nantis, ils sont inscrits dans la rubrique « Valeurs mobilières de placement » de l'actif circulant.

La méthode retenue pour la valorisation des plus-values latentes s'appuie sur l'écart de valorisation des contrats par rapport à l'année précédente, après déduction des rachats de l'année, nets de plus-value. Cependant l'opération en capital n'étant pas réalisée en tant que telle à la clôture de l'exercice, il n'est pas comptabilisé d'augmentation des intérêts courus. (CNCC, Bull.90, juin 1933 pp 285 et 286).

Subventions d'investissement

Le montant des subventions d'investissement inscrit dans les capitaux propres, est repris au compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention. Exception faite de circonstances particulières demandées par l'autorité ou l'organisme ayant alloué la subvention.

Provisions pour risques et charges

La Fondation comptabilise des provisions pour risques correspondant principalement à des contentieux sociaux et commerciaux en cours. L'évaluation de ces provisions est réalisée sur la base des informations disponibles à la date de clôture. L'évaluation est effectuée selon la meilleure estimation à la date de clôture, en tenant compte des informations disponibles, en tenant compte des conseils juridiques et, le cas échéant, des montants demandés par les parties adverses.

Toute évolution significative de l'appréciation du risque conduit à une mise à jour du montant provisionné.

Les provisions pour charges sont constituées lorsque la Fondation a une obligation à l'égard d'un tiers, résultant d'événements passés, ou afin de couvrir les obligations nées d'événements dont l'échéance ou le montant est incertain. Le montant retenu correspond à la meilleure estimation de la charge probable à la clôture de l'exercice.

Les provisions sont réexaminées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise dès lors que le risque ou la charge n'est plus avéré.

ÉTATS FINANCIERS DES COMPTES SOCIAUX

V. NOTES SUR L'ACTIF

1. ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS	2024	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions	2025
Frais d'établissement *	-	-	67 226	-	67 226
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais de recherche et développement	5 564 372	-	67 226	-	5 497 146
Logiciels	3 445 112	206 166	29 982	54 764	3 566 532
Autres immobilisations incorporelles	32 201 159	147 640	-	-	32 348 799
<i>Dont autorisations :</i>	29 783 389				29 783 389
TOTAL I	41 210 643	353 806	97 208	54 764	41 412 477
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	30 275 596	-	-	-	30 275 596
Constructions	255 198 341	1 874 231	3 403 751	-	260 476 322
Installations techniques, matériel et outillage industriels	60 199 456	4 815 180	463 648	4 999	65 473 285
Autres immobilisations corporelles	15 911 186	2 350 801	142 017	222 717	18 181 286
Immobilisations en cours	29 301 258	7 735 194	3 979 434	84 962	32 972 056
TOTAL II	390 885 837	16 775 405	29 982	312 678	407 378 546
TOTAL I + II	432 096 480	17 129 211	67 226	367 442	448 791 023
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations *	10 329 221	5 949 897	-	-	16 279 118
Créances rattachées à des participations *	4 500	-	-	-	4 500
Titres immobilisés	762	-	-	-	762
Contrats de Capitalisation	26 094 510	-	-	-	26 094 510
Prêts	423 549	1	-	34	423 516
Dépôts & cautionnements	4 332 520	1 608 232	-	2 311 073	3 629 678
TOTAL III	41 185 062	7 558 130	-	2 311 107	46 432 085
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	473 281 542	24 687 341	67 226	2 678 549	495 223 108

* Présentation de l'ANC 2022-06 & 2023-03 versus ANC 2018-06 et 2019-04 : reclassement en 2025 :

- Frais d'établissements, sorties de l'actif immobilisé (immobilisation incorporelle) ;
- Ventilation des participations et des créances rattachées.

2. DETAIL DES IMMOBILISATIONS DEES ETABLISSEMENTS

Investissements sur l'exercice														Centre de Formation			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Hopital Franco Britannique	Hopital Forçiles	Hopital Paris	IME Paris 15e	ACT Paris 13e	EHPAD Rueil	LYCEE P Argenteuil	MDE Seine-et-Marne	MDE Haute-Savoie	EAM Haute-Savoie	Immeubles de rapport	Services Généraux	Villa solidaire Glens	L'Atelier Paris 6e			
Logiciels	-	107 914	-	-	-	-	8 821	-	9 444	9 444	-	70 542	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	147 640	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL I	353 806	107 914	-	-	-	-	8 821	-	9 444	9 444	-	70 542	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES																	
Constructions	1 874 231	309 136	301 862	22 454	33 134	-	-	-	10 938	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage Ih	4 815 180	1 642 603	112 140	17 338	1 372	93 768	51 102	-	64 200	74 325	1 812 392	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	2 350 801	1 514 438	297 740	4 795	16 457	50 000	37 652	93 895	83 767	38 796	-	14 045	2 345	-	-	-	16 661
Immobilisations en cours	7 735 194	4 506 724	247 491	-	-	352 550	-	-	-	-	-	1 558 440	-	-	-	-	-
TOTAL II	16 775 405	3 392 846	7 972 902	44 587	50 963	496 318	88 755	93 895	156 904	113 121	1 812 392	1 572 485	2 345	-	16 661	-	16 661
TOTAL I + II	17 129 211	8 080 816	959 231	44 587	50 963	496 318	97 576	93 895	168 348	122 565	1 812 392	1 643 027	2 345	-	16 661	-	16 661
Cessions & transferts																	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Hopital Franco Britannique	Hopital Forçiles	Hopital Paris	IME Paris 15e	ACT Paris 13e	EHPAD Rueil	LYCEE P Argenteuil	MDE Seine-et-Marne	MDE Haute-Savoie	EAM Haute-Savoie	Immeubles de rapport	Services Généraux	Villa solidaire Glens	L'Atelier Paris 6e	Centre de Formation		
Logiciels	-	118 414	-	-	-	-	8 821	-	9 444	9 444	-	30 060	-	-	-	-	-
TOTAL I	176 184	118 414	-	-	-	-	8 821	-	9 444	9 444	-	30 060	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES																	
Constructions	3 403 751	1 795 082	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 608 669	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage Ih	458 649	-	-	-	-	458 649	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	80 700	142 017	-	-	-	-	-	99 876	122 841	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	4 064 396	1 965 677	-	-	-	530 532	-	-	-	-	-	1 568 187	-	-	-	-	-
TOTAL II	282 696	28 578	-	-	-	71 883	8 821	99 876	122 841	-	98 876	40 482	-	-	-	-	-
TOTAL I + II	106 512	88 835	-	-	-	71 883	8 821	99 876	113 397	9 444	-	70 542	-	-	-	-	-
Valeur nette des immobilisations																	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Hopital Franco Britannique	Hopital Forçiles	Hopital Paris	IME Paris 15e	ACT Paris 13e	EHPAD Rueil	LYCEE P Argenteuil	MDE Seine-et-Marne	MDE Haute-Savoie	EAM Haute-Savoie	Immeubles de rapport	Services Généraux	Villa solidaire Glens	L'Atelier Paris 6e	Centre de Formation		
Logiciels	-	123 180	-	165 581	-	-	16 744	-	21 189	16 549	-	49 307	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	5 115 104	6 941 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18 144 718	-	-	1 703	-	-
TOTAL I	33 236 089	7 064 180	2 641 035	165 581	-	-	16 744	-	21 189	16 549	-	18 134 025	-	-	1 703	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES																	
Terrains	28 663 014	4 787 857	284 897	15 976	-	792 429	-	263 935	-	-	-	22 117 420	400 500	-	-	-	-
Constructions	139 076 776	42 229 410	18 771 281	1 165 223	78 444	9 074 536	7 907 475	3 035 812	9 970 441	5 227 760	-	27 644 432	2 976 289	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage Ih	18 444 361	2 572 351	408 266	38 951	1 374	3 097 074	188 873	43 552	115 363	93 743	9 296 402	-	5 228	815	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	4 442 357	2 417 411	489 984	46 162	13 833	34 850	184 446	318 563	359 194	183 409	-	214 649	20 716	3 163	-	-	-
Immobilisations en cours	32 972 056	16 492 006	269 280	-	-	97 834	-	45 240	-	-	2 368	537 164	-	-	-	-	-
TOTAL II	223 646 565	68 499 335	20 222 708	1 206 302	93 651	13 096 723	8 290 794	3 707 122	10 444 997	5 504 913	9 296 770	50 513 665	3 402 732	3 960	26 904	26 904	26 904
TOTAL I + II	256 884 654	75 564 115	22 863 743	1 431 883	93 651	13 096 723	8 297 538	3 707 122	10 466 186	5 521 461	9 296 770	68 707 689	3 402 732	5 671	26 904	26 904	26 904

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Frais de recherches et développement :

Ce poste concerne l'Hôpital Cognacq-Jay, l'IME, et comprend les frais d'études et de reconstruction.

FONDATION	2025	2024	2023
pour une valeur brute	5 497 146	5 564 372	5 564 372
amorti à hauteur de	2 687 248	2 622 190	2 489 906

- Autorisations :

Au 31 décembre 2015, lors de l'apport partiel de l'Hôpital Forcilles, les autorisations administratives, comptabilisées en autres immobilisations incorporelles, avaient été évaluées pour un montant de 7 M€. En l'absence d'indice de perte de valeur, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur l'exercice.

Au 1^{er} janvier 2021, l'intégration de l'Hôpital Franco-Britannique au sein de la Fondation a entraîné la constatation d'une augmentation de la valeur des actifs incorporels de 18 M€, basée sur l'évaluation externe d'un expert indépendant. Celle-ci a été affectée à la valeur des autorisations d'activités de soins, à l'origine inscrites au bilan pour une valeur comptable de 5 M€, ce qui porte la valeur actualisée du fonds hospitalier à 23 M€. Compte tenu de l'augmentation d'activité et de l'obtention d'une autorisation nouvelle de chirurgie des cancers en urologie, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur l'exercice.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le patrimoine immobilier de la Fondation peut se décomposer en plusieurs parties.

Une partie du patrimoine a fait l'objet de la donation initiale des Fondateurs lors de la création de la Fondation et est composée de :

- L'EHPAD situé à Rueil-Malmaison ;
- Le groupe d'immeubles de Levallois-Perret.

Une seconde partie, constituée postérieurement à la création de la Fondation, est principalement composée de legs, d'apport ou d'acquisitions de 1917 à nos jours se compose des établissements suivants :

- L'Hôpital Cognacq-Jay de Paris 15^{ème} ;
- La Maison d'Enfants de Seine-et-Marne ;
- Les Maison d'Enfants et l'Établissement d'Accueil Médicalisé de Haute-Savoie ;
- Le Lycée Professionnel Cognacq-Jay d'Argenteuil ;
- D'autres immeubles de rapport situés à Paris ;
- L'Hôpital Forcilles en Seine-et-Marne ;
- L'ensemble immobilier rue Notre Dame des Champs et Boulevard Raspail à Paris 6^{ème} ;
- L'ensemble immobilier du site Kleber de l'Hôpital Franco-Britannique à Levallois-Perret. Au 1^{er} janvier 2021 ; les immobilisations correspondant aux locaux exploités par l'Hôpital Franco-Britannique ont été transférées dans le bilan propre de l'hôpital. Cette opération est neutre pour le bilan combiné.

Les constructions inscrites à l'actif de la Fondation correspondent essentiellement à des constructions récentes.

L'inscription des terrains à l'actif du bilan se répartit comme suit :

- ▶ La Fondation n'ayant pas évalué les terrains lors de leur date d'entrée dans le patrimoine, elle a procédé à l'amortissement pour la valeur globale (constructions et terrains) ;
- ▶ Au 31 décembre 2013, lors de l'acquisition de la Maison de vacances solidaire (Var), il a été constaté un terrain d'une valeur de 400 K€ non amortissable ;
- ▶ Au 31 décembre 2014, lors de l'acquisition du nouveau siège social situé rue Notre-Dame-des-champs, il a été constaté un terrain d'une valeur de 3 186 K€ non amortissable ;
- ▶ Au 31 décembre 2015, lors de l'apport partiel de l'Hôpital Forcilles, il a été affecté une plus-value latente sur le terrain de 4 655 K€ ;
- ▶ Au 31 décembre 2019, lors de l'achat de l'ensemble immobilier du site Kléber de l'Hôpital Franco-Britannique, il a été constaté une valeur du terrain de 18 M€ ;
- ▶ Au 31 décembre 2022, lors de l'achat de l'ensemble de l'immeuble rue de l'Industrie à Annemasse, il a été constaté une valeur du terrain de 385 K€.

Valeur hors bilan des immeubles de rapport :

Le montant des immobilisations corporelles correspondantes aux immeubles de rapport de la Fondation est sous-évalué, du fait qu'aucune valeur n'avait été inscrite à l'actif au moment de leur donation. De ce fait, seuls les travaux de rénovation en cours d'amortissement figurent à l'actif du bilan.

Immeubles	Prix selon audit*	Prix /m2	au Bilan 2025	valorisation hors bilan
Immeubles rue de Maubeuge	37 117 500	10 712	990 380	36 127 120
Immeuble rue Soufflot	15 870 000	10 687	302 836	15 567 164
Immeuble avenue R. Poincaré	7 180 000	15 474	-	7 180 000
Immeubles avenue d'Italie	130 128 000	10 375	4 164 390	125 963 610
Ensemble immobilier LEVALLOIS	105 060 000	7 152	3 760 781	101 299 219
Immeuble bd Raspail	16 380 000	19 831	36 466	16 343 534
TOTAL	311 735 500	12 372	9 254 853	302 480 647

La Fondation a mandaté la société **Picard Audit & Expertise** (membre de la Compagnie Nationale des Experts Immobiliers) experte en évaluation immobilière pour déterminer de la valeur vénale du patrimoine d'immeubles d'habitation de rapport apportés par les Fondateurs.

La valeur de ces immeubles n'a jamais été inscrite à l'actif du bilan de la Fondation. Toutefois les travaux de rénovation en cours d'amortissement ainsi que le montant des travaux de construction de l'immeuble du boulevard Raspail figurent bien à l'actif du bilan.

L'expertise a eu lieu au premier semestre 2022 et a été rendue le 15 juillet 2022 elle évalue la valeur des biens au 31 décembre 2021. La valorisation n'a pas été actualisée au 31 décembre 2025.

L'évaluation a été faite selon 2 méthodes : La première méthode a consisté après visites des immeubles à une estimation de la valeur de marché par comparaison des ventes de biens équivalents. La seconde méthode a consisté à capitaliser les revenus existants ou potentiels ou loyers de marché (valeur actuelle d'une série de flux sur une période donnée).

Il résulte une valeur vénale de 311 M€ pour les immeubles de rapport auxquels il faut déduire la part inscrite au bilan de 9 M€ soit une valeur patrimoniale complémentaire de 302 M€ hors bilan.

5. ETAT DES AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS	2024	Dotations	Reprises	2025
Frais d'établissement	67 226			67 226
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement, de recherche et développement	2 554 964	132 284	-	2 687 248
logiciels	3 238 412	138 817	34 364	3 342 865
Autres Immobilisations incorporelles	1 929 046	217 229	-	2 146 275
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 722 422	488 330	34 364	8 176 388
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 486 532	126 050	-	1 612 582
Constructions	111 281 754	10 117 792	-	121 399 546
Installations techniques, matériel et outillage industriels	42 924 662	4 116 900	12 637	47 028 924
Autres Immobilisations corporelles	12 279 679	1 639 285	230 035	13 688 929
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	167 972 627	16 000 026	242 672	183 729 981
TOTAL CORPORELLES & INCORPORELLES	175 695 050	16 488 357	277 036	191 906 370

Les frais d'établissement apparaissent sur ce tableau pour matérialiser leur sortie de l'actif immobilisé incorporel.

6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	2024	ACQUISITIONS CAPITALISATIONS	CESSIONS DIMINUTIONS	2025
PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES				
Actions COJAY	39 500	-	-	39 500
Parts GCS. Oudinot-Cognacq-Jay	10 001 470	5 949 897	-	15 951 367
Parts GCS Paris Contre le Cancer	100	-	-	100
Parts GIE Imageries Forcilles	1	-	-	1
Parts GCS SPRR Neurologique de l'Est Francilien	750	-	-	750
Parts GCS 3C	500	-	-	500
Créances GCS 3C	4 500	-	-	4 500
Parts GIE IHFB RPO	1 000	-	-	1 000
Parts SAS Imagerie Médicale Levallois	285 900	-	-	285 900
TOTAL	10 333 721	5 949 897	-	16 283 618
TITRES IMMOBILISÉS				
Actions Ste Civile Immobilière	762	-	-	762
TOTAL	762	-	-	762
CONTRATS DE CAPITALISATION				
BNP CARDIF Multiciel Privilège 2 S/30079814 (NANTI 2030)	3 600 000	-	-	3 600 000
SCPI LAFFITTE PIERRE (NANTI 2034)	3 000 110	-	-	3 000 110
SPIRICA CAPI - 220000548 (NANTI 2034)	5 750 000	-	-	5 750 000
SPIRICA CAPI 2 - 559900336 (NANTI 2032)	1 750 000	-	-	1 750 000
SPIRICA 559900907 Fonds de réserve statutaire (inalienable)	11 994 400	-	-	11 994 400
TOTAL	26 094 510	-	-	26 094 510
PRÊTS				
Participation employeur à l'effort construction	423 549	-	-	423 516
TOTAL	423 549	-	-	423 516
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Dépôts et cautionnements	575 917	1 608 632	1 560 152	624 396
Créances article 50	3 756 603	-	751 321	3 005 282
TOTAL	4 332 520	1 608 632	2 311 473	3 629 678
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (BRUT)	41 185 062	7 558 529	2 311 473	46 432 085
DÉPRÉCIATIONS DES CONTRATS DE CAPITALISATION				
SCPI LAFFITTE PIERRE	1 146 112	-	-	1 146 112
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (NET)	40 038 950	7 558 529	2 311 473	45 285 973

7. ETAT DES ECHEANCES ET CREANCES A L'ACTIF

CRÉANCES	MONTANT BRUT	ÉCHÉANCE À UN AN AU PLUS	ÉCHÉANCE À PLUS D'UN AN
Créances rattachées à des titres de participations	4 500	4 500	
Prêts	423 516		423 516
Créances clients, usagers et comptes rattachés			
Créances envers les organismes publics	30 484 958	30 484 958	
Créances envers les usagers, résidents et mutuelles	15 470 270	15 470 270	
Créances issues des FAE ou des PAR	9 356 147	9 356 147	
Autres créances			
Fournisseurs : avances, acomptes, AAR	313 963	313 963	
Créances envers les salariés	58 630	58 630	
Créances envers les organismes sociaux	653 056	653 056	
Créances fiscales	27 707	27 707	
Autres produits à recevoir	1 462 174	1 462 174	
Charges constatées d'avance	1 038 849	1 038 849	
TOTAL	59 293 771	58 870 255	423 516

8. DISPONIBILITES ET PLACEMENTS FINANCIERS

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2024	ACQUISITIONS CAPITALISATIONS	CESSIONS	2025
OPVCM BNP Monétaires	2 688 663	130 912 494	126 591 780	7 009 376
EUROPEAN CORE PROPERTY FUND PLUS	15 746 866			15 746 866
EUROPEAN PROPERTY FUND II	3 408 762	293 675		3 702 436
UTC CS REAL ESTAITS IP3 CLASS Y1 (CL12) ex INTERNATI	3 936 576			3 936 576
BLACKSTONE EUROPEAN PROPERTY FUND	2 000 000		1 077 453	922 547
UTS BLACKSTONE EUROPEAN PROPERTY INCOME FUND S	-	723 924		723 924
PARTNERS GROUP LISTED INFRASTRUCTURE	161 320			161 320
SECURITY EQUITY EQUITY FUND	161 140			161 140
AI & ROBOTICS EQUITY FUND	161 140			161 140
DIGITAL HEALTH EQUITY FUND	1 658 747			1 658 747
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT MONTANTS BRUTS	29 923 213			34 184 073
PROVISION POUR DEPRECIATION DES VMP				
		Dotations	Reprises	
EUROPEAN CORE PROPERTY FUND PLUS	5 903 864		11 873	5 891 991
EUROPEAN PROPERTY FUND II	1 590 358	264 976		1 855 334
INTERNATIONAL PROPERTY FUND III	2 197 220	26 660		2 223 880
BLACKSTONE EUROPEAN PROPERTY FUND	612 546		307 730	304 816
DIGITAL HEALTH EQUITY FUND	651 958	14 767		666 725
TOTAL	10 955 946	306 403	319 603	10 942 746

INSTRUMENTS DE TRESORERIE	2024	ACQUISITIONS CAPITALISATIONS	CESSIONS	2025
CONTRATS DE CAPITALISATION & DEPOTS À TERME				
CORALIS CAPITALISATION 579/2268 (2005)	12 407 460		6 950 504	5 456 956
CORALIS CAPITALISATION 579/5774 (2010)	3 679 264			3 679 264
SIRICA CAPI N°220000049	24 068 601			24 068 601
NOVACAPI ACTIF N°128000013	12 007 405		3 194 059	8 813 346
DAT	1 344 396	10 846	385 000	970 242
TOTAL CONTRATS DE CAPITALISATION & DEPOTS A TERME	53 507 126	10 846	10 529 564	42 988 408

DISPONIBILITÉS	Ouverture	Clôture
BNP et CONSOLIDATION BNP SIEGE ET ETABLISSEMENTS	688 517	738 260
LA BANQUE POSTALE	697 596	105 756
SOCIETE GENERALE	5 099 755	1 977 690
Crédit Mutuel	14 178	8 948
CAISSE D'EPARGNE	124 734	137 252
CREDIT SUISSE	13 112	- 25 092
COMPTE EPARGNE	160 731	163 847
CAISSE	39 194	40 707
AUTRES	- 92 818	- 242 146
TOTAL DISPONIBILITES	6 744 999	2 905 221

POUR MÉMOIRE (Hors Bilan)				
PLUS-VALUES LATENTES ET REALISEES	2024	Variations 2025	rachats	2025
BNP CARDIF Multiciel Privilège 2 S/30079814 (NANTI 2030)	839 552	184 087	-	1 023 639
SPIRICA CAPI - 220000548 (NANTI 2034)	289 644	86 968	-	376 612
SPIRICA CAPI 2 - 559900336 (NANTI 2034)	24 314	99 953	-	124 267
SPIRICA 559900907 Fonds de réserve statutaire	643 961	315 899	-	959 859
UBS Actions & Fonds thématiques	416 736	- 13 460		403 276
CORALIS CAPITALISATION 579/2268 (2005)	1 615 930	487 704	1 049 496	1 054 138
CORALIS CAPITALISATION 579/5774 (2010)	710 793	416 095		1 126 888
SIRICA CAPI N°220000049	3 611 040	232 212		3 843 252
NOVACAPI ACTIF N°128000013	9 853 096	591 314	2 805 941	7 638 470
	18 005 065	2 400 772	3 855 436	16 550 401

9. ETAT DES PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF

NATURE DES PROVISIONS A L'ACTIF	2024	AUGMENTATION Dotations de l'exercice	DIMINUTION Reprise de l'exercice	2025
PROVISION POUR DEPRECIATION				
Dépréciation des Immobilisations financières	1 146 112	-	-	1 146 112
Dépréciation des stocks	63 394	87 655	63 394	87 655
Dépréciation des comptes clients	2 492 100	3 664 659	2 126 413	4 030 347
Dépréciation des V. M. P.	10 955 946	306 493	319 603	10 942 836
TOTAL Provisions à l'Actif	14 657 552	4 058 807	2 509 410	16 206 949

VI. NOTES SUR LE PASSIF

1. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

La Fondation n'a pas de capital social.

Ses fonds propres sont constitués par un fonds de réserve statutaire constitué par la contrepartie de titres en portefeuille et par des immobilisations. Il varie en fonction des résultats réalisés par la Fondation, ou par ses établissements et par la gestion des immeubles de rapport.

- Fonds de dotation statutaire inaliénable

Ce fonds inaliénable est représenté à l'actif du bilan dans les immobilisations financières, par un bon de capitalisation d'un montant de 11 994 400 €.

FONDS PROPRES	2024	Augmentation	Diminution	Changement de présentation	2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds de dotation statutaire inaliénable	10 085 202	-	-	-	10 085 202
Fonds propres statutaires / Fonds associatifs sans droit de reprise	619 236	-	-	-	619 236
	10 704 439	-	-	-	10 704 439
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds de dotation statutaire immobilier	-	-	-	111 522 225	111 522 225
	-	-	-	111 522 225	111 522 225
Réserves				144 327 506	
Réserves statutaires ou contractuelles	227 412 046	-	5 055 908	- 222 356 138	-
Dotation Fonds de réserve statutaire inaliénable	-	-	-	-	-
Réserves pour projets de l'entité	-	-	-	143 639 194	143 639 194
Réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-	-	-	-	-
Autres	32 805 281	-	-	32 805 281	-
	260 217 327	-	5 055 908	- 111 522 225	143 639 194
Report à nouveau					
Report à nouveau	-	-	-	-	-
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice					
Excédent/déficit de l'exercice hors activités sociales et médico-sociales	- 3 478 529	3 478 529	2 911 890	-	- 2 911 890
Excédent/Déficit de l'exercice des autres activités sociales et médico-sociales	- 1 311 606	1 311 606	93 610	-	- 93 610
Excédent/Déficit de l'exercice des activités sociales et médico-sociales sous ges	- 265 774	265 774	468 134	-	- 468 134
	- 5 055 908	5 055 908	3 473 634	-	- 3 473 634
SITUATION NETTE (sous total)	265 865 858	5 055 908	8 529 542	0	262 392 224
Fonds propres consommables	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	34 940 985	2 053 362	-	-	37 522 077
Provisions réglementées	27 151	-	-	-	27 151
TOTAL FONDS PROPRES	300 833 994	7 109 271	8 529 542	0	299 941 452

Les fonds propres de la Fondation ont été reclassés en partie afin de correspondre au mieux aux statuts et à l'historique des apports depuis 1916.

Les fonds de dotation statutaire immobilier représentent la valeur comptable des apports, legs et acquisitions immobilières (par emplois des excédents) conformément à l'article 11 des statuts. Leurs reprises est soumise à l'autorisation du gouvernement conformément à l'article 12 des statuts de la Fondation.

La ventilation des actifs immobiliers composant ce montant est présentée ci-dessous.

Nom du site	Activité / nature de l'actif	Code postal	Ville	Surface utile	Origine	valeur immobilisée brute *
Site AV D'ITALIE (75)	Immeuble de rapport	75012	PARIS	12542 m²	Cognacq Jay 1917 à 1935	9 390 609 €
Site LEVALLOIS (92)	Immeuble de rapport	92300	LEVALLOIS-PERRET	14689 m²	Cognacq Jay 1917 à 1935	11 426 657 €
Site RAYMOND POINCARE (75)	Immeuble de rapport	75012	PARIS	464 m²	Cognacq Jay 1917 à 1935	11 207 €
Site 11 RUE MAUBEUGE (75)	Immeuble de rapport	92300	PARIS	1993 m²	Cognacq Jay 1917 à 1935	1 534 467 €
Site 13 RUE MAUBEUGE (75)	Immeuble de rapport	73002	PARIS	1472 m²	Cognacq Jay 1917 à 1935	1 129 781 €
Site RUE SOUFFLOT (75)	Immeuble de rapport	75001	PARIS	1485 m²	Cognacq Jay 1917 à 1935	1 390 357 €
Site EHPAD RUEIL-MALMAISON (92)	EHPAD	92500	RUEIL-MALMAISON	11808 m²	Cognacq Jay 1917 à 1935	16 116 009 €
Site RUEIL-MALMAISON (92)	Habitation gardien	92500	RUEIL-MALMAISON	71 m²	Cognacq Jay 1917 à 1935	
Site RUEIL-MALMAISON (92)	Crèche et foyer d'hébergement municipal	92500	RUEIL-MALMAISON	1474 m²	Cognacq Jay 1917 à 1935	
Site RUEIL-MALMAISON (92)	Habitation Maison de direction	92500	RUEIL-MALMAISON	412 m²	Cognacq Jay 1917 à 1935	1 255 769 €
Site LYCEE Argenteuil (95)	Lycée	95000	ARGENTEUIL	4850 m²	Cognacq Jay 1917 à 1935	11 948 321 €
Site LES PRESOIRES DU ROY (77)	Maison d'enfants à caractère social	77210	SAMOREAU	7481 m²	leg Fabrice Luce 1928	2 225 100 €
Site MONNETIER - MORNEXEAM (74)	Etablissement d'Accueil médicalisé	74650	MONNETIER-MORNEX	6401 m²	Cognacq Jay 1917 à 1935	11 244 457 €
Site MONNETIER-MORNEX MECS (74)	Maison d'enfants à caractère social	74650	MONNETIER-MORNEX	3868 m²	Cognacq Jay 1917 à 1935	7 810 934 €
Site HOPITAL PARIS (75)	Hôpital	75015	PARIS	21400 m²	Cognacq Jay 1917 à 1935	36 038 557 €
				90410 m²		111 522 225 €

La réaffectation des « réserves statutaires ou contractuelle » vers la rubrique « réserves pour projet de l'entité » est une modification d'appellation afin de clarifier la nature des réserves. Elles sont essentiellement constituées de biens ne rentrants pas dans l'inventaire ci-dessus c'est-à-dire de bien acquis par la Fondation hors apports et legs ou de fonds dont l'emploi a été autorisés par le gouvernement.

Résultat de l'exercice

Celui-ci se subdivise en deux sous-totaux :

- Le résultat des établissements conventionnés faisant l'objet d'une affectation par l'administration en N +2 ;
- Le résultat dégagé par les activités non conventionnées.

Toutefois, du fait de l'obligation d'affecter le résultat, celui-ci est versé en totalité au fonds de réserve statutaire. La régularisation éventuelle due à la non-acceptation d'une charge par l'administration vient s'imputer sur le résultat de l'exercice N + 1.

2. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Ce poste est principalement composé de :

- La subvention « Ségur de l'investissement » à hauteur de 22 M€. Cette subvention est destinée au financement partiel du projet immobilier de l'Hôpital Franco-Britannique. Cette dotation, notifiée en 2021, a fait l'objet d'une actualisation en 2024 pour 2M€ supplémentaires. Elle sera reprise au grès des amortissements du projet.
- Une subvention dite « article 50 » destinée à la restauration de l'équilibre économique de l'Hôpital Forcilles. Elle est reprise chaque année au dixième, le pendant de ce poste apparait en autre actif financier conformément à la directive comptable de l'ARS.
- De multiples subventions d'investissement.

3. VARIATION DES FONDS DEDIES

	à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	à la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Fonds dédiés							
IME : Fonds dédiés à l'investissements	42 364		2 880		97 000	136 484	
IME : Fonds dédiés à la formation	-					-	
IME : CNR ESSMS en difficultés					25 000	25 000	
MDE 77 : Fonds dédiés à l'investissement	8 910					8 910	8 910
MDE 77 : Fonds dédiés sur explo belle avant	1 650					1 650	1 650
MDE 77 : Fonds dédiés Contrib fin.AUTRES ORG,	11 314		6 488			4 826	
MDE 74 : Fonds dédiés à l'investissements	60 140		30 000			30 140	
MDE 74 : Fonds dédiés à la formation	76 123		57 000			19 123	
EAM 74 : Fonds dédiés à la formation	56 167		28 000			28 167	
MDE 77:Fonds dédiés FDJ SAF MOBILE	-				23 394	23 394	23 394
Fondation : Subvention FMIS ESMS Numérique		107 500	9 646		- 24 636	73 218	
Contributions financières d'autres organismes							
MDE 77 : Fonds dédiés NSF	57 745					57 745	
Ressources liées à la générosité du public							
Fondation : En attente d'affectations						-	
IME : Fonds dédiés DONS MECENAT	6 000	97 000	6 000		- 97 000	-	
IME : Danse inclusive		4 500				4 500	
EHPAD Fonds dédiés DONS MECENAT	10 000	266 230				276 230	
LYCEE:Fonds dédiés sur contributions	15 000	18 000				33 000	
Hôpital Cognacq-Jay	-	85 723				85 723	
ACT LA BERLUGANE	-	48 837	7 205		22 268	63 900	
CFCJ : Mannequin de simulation		30 000				30 000	
L'Atelier : Accompagnement global santé		10 000				10 000	
VILLA COGNACQ-JAY : Participation aux séjours solidai	-	35 500				35 500	
MDE 77:Fonds dédiés FDJ SAF MOBILE	23 394				- 23 394	-	
TOTAL :	368 808	703 290	147 219	-	22 632	947 511	33 954

4. ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF

NATURE DES PROVISIONS AU PASSIF	2024	AUGMENTATION Dotations de l'exercice	DIMINUTION Reprise de l'exercice	2025
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions réglementées	27 151	110 480	110 480	27 151
TOTAL :	27 151	110 480	110 480	27 151
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	7 284 507	1 741 263	3 666 108	5 359 662
Provisions pour charges	4 780 490	1 616 467	3 248 186	3 148 771
TOTAL :	12 064 997	3 357 730	6 914 294	8 508 433
TOTAL Provisions au Passif	12 092 148	3 468 210	7 024 774	8 535 584

Les provisions pour risques regroupent principalement des provisions pour litiges salariaux, pour un total de 5 M€, notamment observées au niveau des établissements sanitaires. Les demandes liées à ces litiges prud'homaux ont été étudiées par les services des ressources humaines et en relation avec nos avocats afin d'apprécier la réalité des risques financiers encourus. Ainsi, les provisions ont été évaluées à partir de l'analyse juridique de chaque affaire et en référence à la jurisprudence.

Les provisions pour charges comprennent les indemnités de départ à la retraite à verser aux salariés susceptibles de quitter la Fondation. Elles s'élèvent au 31 décembre 2025 à 1,5 M€.

Le reste des provisions pour charges couvrent des risques d'exploitation divers.

5. ETAT DES DETTES

DETTES	MONTANT BRUT	ÉCHÉANCE À UN AN AU PLUS	ÉCHÉANCE DE 1 À 5 ANS	ÉCHÉANCE À PLUS DE 5 ANS
Emprunts	50 897 312	7 441 736	25 431 814	18 023 761
Dettes financières diverses (dépôts de garantie)	1 673 641		1 673 641	
Instruments financiers à terme	20 067 315	20 067 315		
Sous-Total	72 638 268	27 509 052	27 105 455	18 023 761
Fournisseurs et comptes rattachés	15 322 436	15 322 436		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 842 335	6 842 335		
Sous-Total	22 164 771	22 164 771	0	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	19 836 391	19 836 391		
Autres impôts et taxes assimilées	1 017 582	1 017 582		
Autres dettes	4 318 582	4 318 582		
Produits constatés d'avance	778 724	778 724		
Sous-Total	25 951 278	25 951 278	0	0
TOTAL	120 754 318	75 625 101	27 105 455	18 023 761

VII. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. INCIDENCES DES RECLASSEMENTS

FONDATION COGNACQ-JAY COMPTE DE RESULTAT	2025	2024	impact règlement ANC2022	2024
	ANC 2022	retraité ANC2022		certifié ANC2018
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	266 207 989	250 161 826	281 926	249 879 901
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	272 064 753	259 850 121	1 398 162	258 451 959
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 5 856 763 -	9 688 295 -	1 116 236 -	8 572 059
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	4 189 542	12 383 530	1 939 143	10 444 388
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 806 413	7 751 144	1 400 700	6 350 444
RÉSULTAT FINANCIER	2 383 129	4 632 387	538 443	4 093 944
			-	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	- 3 473 634 -	5 055 908 -	577 794 -	4 478 114
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	-	-	118 265	118 265
Sur opération en capital	-	-	1 939 143	1 939 143
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-	163 661	163 661
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	2 221 068	2 221 068
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	-	-	1 348 391	1 348 391
Sur opération en capital	-	-	1 404 701	1 404 701
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	-	-	45 769	45 769
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	2 798 862	2 798 862
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	577 794 -	577 794
RESULTAT AVANT AMORTISSEMENT	12 947 039	10 756 034	12 269	10 743 765
EXCÉDENT OU DÉFICIT	- 3 473 634 -	5 055 908	- -	5 055 908

2. NOTES SUR LES PRODUITS

Produits par activité

Les produits des établissements (hors siège et gestion locative) sont ventilés par activité de la façon suivante :

	2025	2024	2023
• Sanitaire :	206 382 534	192 138 076	184 840 220
• Médico-Social :	16 293 870	17 181 758	16 145 250
• Social :	22 233 404	21 642 219	21 140 197
• Enseignement :	1 331 852	1 225 607	1 130 069
• Autres :	245 790	293 961	222 900
Total	246 487 450	232 481 620	223 478 636
Proportion du sanitaire :	83,7%	82,6%	82,7%

Pour la présentation des états comptables sous la norme ANC 2018-6 (cf. Annexe VII), les ventes de biens et services concernent les rétrocessions de médicaments. Les produits des tiers financeurs comprennent les produits de

financement des activités sanitaires (SSR et MCO) et des activités sociales et médico-sociales. Les autres produits regroupent les autres produits de l'activité hospitalière (majoration chambres particulières, forfait journalier) et les produits hospitaliers et des résidents de l'EHPAD non pris en charge par les tiers financeurs.

Information relative aux règles de validation des résultats par les autorités de tarification

Conformément aux dispositions comptables et budgétaires afférentes aux établissements sociaux et médico-sociaux, il est rappelé que les résultats tels que figurant dans ce présent rapport restent soumis à l'approbation des autorités de tarification.

Ces dispositions concernent les établissements suivants :

- Les Appartements de Coordination Thérapeutique de Paris 13^{ème},
- La Maison d'Enfants de Seine-et-Marne,

Ainsi les excédents ou déficits de l'exercice 2025 pourront éventuellement faire l'objet d'une imputation sur les produits ou les réserves au titre de l'exercice N+2.

ESMS sous contrôle financeurs	Fonds propres restituables ou récupérable à des autorités de tarification		Dont résultats en instance d'affectation	
	2025		2025	
Appartements de Coordination Thérapeutique (Paris 13e)		186 971	-	674 887
Maison d'enfants (Seine-et-Marne)	-	2 239 454		206 753
TOTAL : -		2 052 483	-	468 134

Les établissements sociaux et médico-sociaux passés sous contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) ne sont plus concernés. La Maison d'Enfants et l'Etablissement d'Accueil Médicalisé de Haute-Savoie ont contractualisé un CPOM commun en 2023.

Résultats définitivement acquis, correspondant à la gestion libre de la Fondation

Résultat définitivement acquis des Etablissements	2025	2024	2023
Hôpital Franco-Britannique (Levallois-Perret)	-7 759 331	-9 739 365	-15 206 496
Hôpital Forcilles (Seine-et-Marne)	-688 304	159 436	868 893
Hôpital Cognacq-Jay (Paris 15e)	1 349 394	448 102	1 891 524
Institut Médico-Educatif (Paris 15e)	201 961	19 082	59 339
Maison d'enfants (Haute-Savoie)	279 017	-550 846	-69 216
Etablissement d'Accueil Médicalisé (Haute-Savoie)	30 737	-104 596	-44 312
EHPAD (Rueil Malmaison)	-605 325	-675 246	-821 831
Lycée Professionnel Cognacq-Jay (Argenteuil)	-986 062	-1 139 905	-1 116 254
Maison de vacances solidaire (Var)	-333 258	-331 310	-386 890
L'Atelier (Paris 6e)	-131 247	-101 365	-137 817
Centre de Formation (Paris 7e)	-146 549	-22 650	
TOTAL : -	- 8 788 967	-12 038 662	-14 963 059

Les résultats des différents établissements mentionnés ci-dessus, à l'exception de l'Hôpital Forcilles, de l'Etablissement d'Accueil Médicalisé de Haute-Savoie et de l'Hôpital Franco-Britannique, n'intègrent pas les charges d'emprunt liées à leurs investissements immobiliers, qui sont intégralement supportées par le Siège, pour un total de 458 K€, imputés aux services généraux.

3. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est principalement composé des éléments suivants :

- Des plus-values des cessions des valeurs mobilières de placement pour 2 806 K€ ;
- Des revenus de portefeuilles pour 1 329 K€ ;
- Des reprises de dépréciation des valeurs mobilières de placement pour 41 K€ ;
- Des dotations aux provisions pour dépréciation de titres investis dans des fonds immobiliers pour 54 K€ ;
- Des intérêts d'emprunts pour 1 057 K€ ;
- Des pertes sur cession de VMP pour 354 K€.

4. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Conformément aux directives de l'ANC 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC 2014-03, la Fondation n'a pas comptabilisé de charge ou de produit revêtant un caractère exceptionnel.

VIII. AUTRES INFORMATIONS

1. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS

En 2015, la Fondation Cognacq-Jay a contracté un prêt destiné à financer les travaux de rénovation du Lycée Cognacq-Jay à Argenteuil, pour 12 M€. En garantie de ce prêt, elle a consenti le nantissement d'un bon de capitalisation « MULTICIEL » à hauteur de 3,6 M€.

En 2018, le Conseil Départemental de la Haute Savoie a décidé d'allouer à la Fondation Cognacq-Jay une subvention d'un maximum de 4 M€ pour l'acquisition de 4 villas destinées à la prise en charge de mineurs et de jeunes majeurs relevant de la protection de l'enfance (Maison d'Enfants de Haute-Savoie). Les biens financés par le versement de cette subvention ne pourront pas être cédés, ni grevés d'aucune sureté. En cas de non-respect de cet engagement ou de l'affectation des villas, le Conseil Départemental serait fondé à exiger le remboursement de la subvention.

En 2019, la Fondation Cognacq-Jay a financé les travaux de l'Hôpital Forcilles par un emprunt de 35 M€ contracté auprès de la Banque Postale. En garantie de cet emprunt, deux placements financiers ont fait l'objet d'un contrat de nantissement auprès de la Banque Postale (SCPI Laffitte Pierre pour 3 M€ et bon de capitalisation SPIRICA pour 5,75 M€).

En 2021, l'Hôpital Franco-Britannique a rejoint la Fondation avec ses engagements propres, à savoir un contrat d'affacturage actualisé en 2024 à 10M€ et un emprunt de 5M€ pour des travaux de modernisation du site Barbès.

En 2022, la Fondation Cognacq-Jay a financé la 2^{ème} tranche des travaux de l'Hôpital Forcilles par un emprunt de 7 M€ contracté auprès de la Banque Postale. En garantie de cet emprunt, un bon de capitalisation SPIRICA de 1,75 M€ a fait l'objet d'un contrat de nantissement auprès de la banque.

La Fondation n'a aucun bien immeuble ou bâtiment hypothéqué.

2. EFFECTIF

L'effectif de la Fondation est de 2 317 salariés au 31/12/2025.

EFFECTIF AU 31/12/2025		SANITAIRE	MEDICO SOCIAL	SOCIAL	ENSEIGNEMENT	AUTRES
Siège	23					23
Gardiens	4					4
Hôpital Forcilles (Seine-et-Marne)	586	586				
Hôpital Cognacq-Jay (Paris 15e)	242	242				
Institut Médico-Educatif (Paris 15e)	28		28			
Appartements de Coordination Thérapeutique (Paris 13e)	8		8			
Maison d'enfants (Seine-et-Marne)	93			93		
Maison d'enfants (Haute-Savoie)	166			166		
Etablissement d'Accueil Médicalisé (Haute-Savoie)	64		64			
EHPAD (Rueil Malmaison)	88		88			
Lycée Professionnel Cognacq-Jay (Argenteuil)	37				37	
Maison de vacances solidaire (Var)	2					2
L'Atelier (Paris 6e)	2			2		
Hôpital Franco-Britannique (Levallois-Perret)	974	974				
	2317	1 802	188	261	37	29

3. INDEMNITES D'ENGAGEMENT RETRAITE PAR ETABLISSEMENT

	Engagement total	Provision	Engagement net
	2025		
SIEGE	87 961		87 961
Hôpital Cognacq-Jay	515 069	130 234	384 835
Institut Médico-Educatif	7 754		7 754
Appartements de Coordination Thérapeutique	3 196		3 196
Maison d'enfants & Etablissement d'Accueil Médicalisé (Haute-Savoie)	52 397	12 788	39 609
Maison d'enfants (Seine-et-Marne)	21 235		21 235
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	227 961	47 791	180 170
Lycée Professionnel Cognacq-Jay	32 255		32 255
Hôpital Forcilles	1 408 909	501 048	907 861
Villa Cognacq-Jay - Maison de vacances solidaire	8 691		8 691
L'ATELIER	1 132		1 132
Hôpital Franco-Britannique	1 457 059	829 819	627 240
TOTAL :	3 823 619	1 521 680	2 301 939

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est celle des unités de crédits projetés (ou méthode du prorata des droits au terme). Elle est définie par la norme comptable IAS19 révisée et elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC. Les méthodologies de comptabilisation des engagements retraite varient selon les établissements. Un montant de 3,5 M€ est comptabilisé au bilan de certains établissements et 4 M€ figurent dans l'annexe hors bilan.

Le calcul du montant provisionné en comptabilité a été homogénéisé. La provision est calculée sur un âge de départ à 62 ans pour l'ensemble de la fondation.

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de fin de carrières sont les suivantes :

	2025	
Méthode de calcul	ANC 2021	
Taux d'actualisation	lboxx 10ans	3,9%
Age de la retraite	Cadre	66 ans
	Non cadre	64 ans
Initiative du départ	Salarié	
Table de mortalité	INSEE 2020-2022	

Le taux d'augmentation des salaires est défini selon chaque établissement.

Le taux de turn-over est propre à chaque établissement.

4. INFORMATIONS RELATIVES AUX SOCIETES LIEES

INFORMATIONS RELATIVES AUX SOCIETES LIEES	2025			
	Participation Fondation	Total Bilan	Chiffre d'Affaires	Résultat
SARL COJAY Éléments concernant la S.A.R.L. COJAY, détenue à 98,75% par la Fondation Cognacq-Jay.	39 500	1 180 009	925 799	-27 449
GCS OUDINOT Cognacq-Jay Éléments concernant le GCS Oudinot, détenu à 99,99% par la Fondation Cognacq-Jay.	15 951 367	42 956 474	27 869 221	-1 218 198
GIE imagerie medicale IHFB-RPO Éléments concernant le GIE imagerie médicale IHFB-RPO, détenue à 50 % par la Fondation Cognacq-Jay à travers l'Hôpital Franco-Britannique.	1 000	1 214 413	2 037 025	0
SAS IMLP "SAS Imagerie Médicale Levallois-Perret " Éléments concernant la SAS Imagerie Médicale Levallois, détenue à 15 % par la Fondation Cognacq-Jay à travers l'Hôpital Franco-Britannique.	285 900	4 718 242	815 299	223 897
GCS 3C Éléments concernant le GCS 3C, détenu à 17,85% par la Fondation Cognacq-Jay à travers l'Hôpital Franco-Britannique (25% en catégorie A : membres fondateurs).	500			
GCS SRPR Neuro Éléments concernant le GCS SPRR Neurologique de l'Est Francilien, détenu à 75% par la Fondation Cognacq-Jay à travers l'Hôpital Forcilles.	750	768 079	1 690 409	220 678

IX. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le Président et les membres du Comité de Direction ne bénéficient d'aucune rémunération

La rémunération du Directeur Général constitue une information à caractère individuel, incluse dans l'état des 10 plus hautes rémunérations de la Fondation, utilisée pour le calcul de l'index égalité femme – homme.

5. HONORAIRES DU CAC

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice pour le commissaire aux comptes afférents à la certification des comptes, s'élève à 294 078 € TTC.

X. DONS ET MECENAT, COMPTE EMPLOIS DES RESSOURCES

Compte d'emploi des ressources (CER) 2025

Les emplois (missions sociales, frais & coûts d'appel à la générosité)			Les ressources collectées (dons, legs, produits financiers)		
FONDATION COGNACQ-JAY	2025	2024	FONDATION COGNACQ-JAY	2025	2024
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	72 650	65 511
1 - MISSIONS SOCIALES	183 544	262 546	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	619 231	420 265
1.1. Réalisées en France	183 544	262 546	1.1. Dons manuels	248 949	286 390
1.2. Réalisées à l'étranger	-	-	1.1. Legs et autres libéralités	328 230	73 723
			1.2. Autres produits liés (Mecénat)	42 052	60 153
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	6 460	18 160	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	6 460	7 429			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés		10 731	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	97 923	78 027	4 - AUTRES PRODUITS		
DOTATION EN FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)	409 953	54 394	REPRISES DE FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)	6 000	-
			VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)	- 403 953	- 31 000
TOTAL GENERAL	697 880	413 126	TOTAL GENERAL	697 881	485 776
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	0	72 650

- La générosité publique reste stable ce qui témoigne de la fidélité des donateurs.
- 90 % des ressources collectées ont été consacrées aux missions sociales dans les établissements selon les affectations souhaitées par les donateurs.
- L'augmentation des ressources est principalement portée par un leg reçu et affecté en fonds dédié aux projets de l'EHPAD.
- Les dons non affectés sont reportés en fonds dédiés au profit des projets de l'Atelier, de la Maison de Vacances Solidaire, de l'Institut Médico-Educatif.